

Retour de l'eau en régie publique une association milite

Jeudi soir, au local commun résidentiel, s'est tenue une réunion constitutive d'une association pour obtenir le retour de l'eau en régie publique dans toute la CAMY. Le PCF, la CGT, le NPA, le POI, le PG étaient présents. Les Verts, absents mais excusés, se sont déclarés partie prenante de l'association.

Cette réunion faisait suite à deux précédentes où la question de la gestion de l'eau avait été évoquée, une première fois lors d'un meeting à l'agora le 27 mai dernier et une seconde début juillet.

Des chiffres édifiants

Président provisoire de la nouvelle association, Maurice Martin, un ancien professeur d'histoire récemment retraité, se base sur le fait que de grandes villes françaises (Paris, Rouen, Cherbourg...) ont décidé de récupérer la gestion de l'eau en régie publique. Il a expliqué pourquoi il serait souhaitable que Mantes-la-Jolie et les autres communes de la CAMY, actuellement en



■ La nouvelle association est née jeudi dernier.

gestion privée (NDLR : l'eau dans la CAMY est gérée par les sociétés Veolia et Suez), suivent l'exemple des villes précitées.

Chiffres à l'appui tirés d'un document comptable, le C. A. R. E. (Compte annuel de résultats d'exploitation), consultable par tout un chacun à la CAMY, il a dénoncé les « pratiques scandaleuses des multinationales de l'eau ». Pratiques qui aboutissent à une « augmentation régulière des prix de l'eau pour le même service qu'avant » (NDLR :

lorsque la gestion de l'eau était en régie publique). Et de citer en exemple les fuites d'eau des canalisations qui, chaque année, « représentent 9 % du total de la production, 4 millions de m³, soit 360 000 m³ d'eau perdus par an, mais payées par les consommateurs. »

Concernant la consommation d'eau, si elle a baissé en pourcentage pour les consommateurs, elle a augmenté de façon sensible pour les industries ce qui, globalement, aboutit à une aug-

mentation de 1 %. Résultat : « Le bénéfice pour Veolia en 2008, par rapport à 2007, est de 37,4 %. »

Rencontrer la CAMY

Quant au prix de l'eau, « il a augmenté de plus d'1,5 % ». A titre comparatif, « le prix du m³ d'eau à Limay est de 2,56 € (NDLR : Limay est en régie publique), contre 3,35 € à Mantes-la-Jolie. »

Jeudi soir, un bureau provisoire a été constitué (Maurice Martin, Fabrice Hauvuy, Philippe Moreau, Jacques Savigny, Marc Jammet). Dans un premier temps, il souhaite rencontrer les représentants d'un groupe de travail déjà constitué à la CAMY (présidé par le maire de Porcheville, Paul Le Bihan) sur cette question de l'eau. Suivra la rédaction d'un tract pour informer la population avant l'appel à une réunion publique, afin de faire pression sur les élus pour obtenir le retour de la ville en régie publique.

J.-M.G